



## Litige sur le dépôt de garantie

Par **corsicaro**, le **16/05/2012** à **19:03**

Bonjour, nous avons été locataire d'un appartement en rez de jardin durant 9 mois avec mon conjoint, nous en sommes partis le 15 février dernier. Durant notre période d'habitation, nous avons arraché 3 arbustes morts et avec l'accord oral du propriétaire nous avons également arraché 4 arbustes afin d'installer un abri de jardin. Il était même venu nous apporter de la terre avec sa brouette! Lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie il est juste signalé pour le jardin : "quelques arbustes".

Le problème aujourd'hui c'est que nous venons enfin de recevoir la caution (avec 1 mois de retard..) et que le propriétaire a fait déduire 165 € pour remplacement d'arbustes, que la facture fournie est un faux ( nous sommes allés voir l'entreprise chez qui il a soi disant acheté ces arbres qui nous certifie que c'est un faux), la facture a été modifiée, à la base ça pourrait être un bon de commande, écrit et modifié à la main. Le propriétaire s'est même acheté un palmier! L'entreprise doit me faire parvenir un courrier prouvant que la facture que l'on nous a transmis est fautive, mais quel recours ai-je vraiment? à qui dois-je m'adresser car l'agence ne veut rien savoir.. merci de votre aide...